

**Orientations : prospectives 2018-2020**

1. À chaque Ridef, offrir des ateliers d’études aux personnes intéressées par le développement de la Fimem et poursuivre ce travail entre les Ridefs. Quelques exemples de ce qui pourrait être proposé en Suède:

* + - * Signifier les attentes des Mouvements envers la Fimem et celles de la Fimem envers les Mouvements
			* Poursuivre la mutualisation des bonnes pratiques dans la préparation d’une Ridef
			* Comprendre l’arborescence du site Fimem et suggérer des pistes d’amélioration pour plus de convivialité
			* Compte tenu des évolutions du niveau de vie sur la

planète, réfléchir à la pertinence d’une nouvelle catégorisation des mouvements de pays A, B et C, basée sur l’indice de développement humain (*IDH est mis à jour à chaque 2 ans)* en lieu et place de l’OCDE;

Cette catégorisation aurait un impact direct sur la cotisation annuelle à la FIMEM et sur les frais d'inscriptions aux RIDEF

* + - * Valider le but ultime de la Fimem : faire connaître et faire rayonner la pédagogie Freinet afin qu’un plus grand nombre d’enfants puissent en bénéficier
			* Contacter ou relancer des groupes qui souhaitent travailler en pédagogie Freinet ou qui le font déjà
			* Clarifier l’implication directe ou indirecte de la FIMEM à l’égard :
* de différentes sollicitations d’organismes externes oeuvrant en éducation.
* de ce qui peut être ou non diffusé sur le site Fimem
* de la place des écoles privées dans notre Fédération et sur notre site
* …
1. Viser des engagements étalés sur 2 ans. Cela allégerait de beaucoup l’investissement de temps consacré annuellement à chacun de ces dossiers.

Pour les cotisations- les frais de transfert seraient évités si payés directement à la Ridef

Pour les engagements volontaires (traductions, personnes-ressources, groupes de travail, délégués …)

Pour la mise à jour du dépliant

Pour la catégorisation des pays en ABC

…

L’énergie récupérée pourrait avantageusement être consacrée à des objets comportant une plus grande valeur ajoutée

1. Clarifier et valider le rôle du CA : décisionnel sur quoi? pouvoir discrétionnaire sur quoi? agent de changement sur quoi?

1. Explorer le rôle et le statut éventuels des regroupements supra-nationaux;
2. Faire connaître l’aide solidaire que des Mouvements, des organismes privés ou des personnes proposent à des individus car cette information a un impact direct sur le choix d’attribution de l’aide solidaire de la FIMEM (article 16 du règlement intérieur-ne pas bénéficier d’au moins 25% de subventions venant d’autres organismes)

L’aide financière accordée à chaque RIDEF pourra ainsi être attribuée à un plus grand nombre de Mouvements et à de nouveaux participants qui deviendront éventuellement des agents multiplicateurs pour la diffusion de la pédagogie Freinet et pour la création de nouveaux groupes de travail dans leur milieu respectif ;

1. Utiliser le résiduel des fonds de solidarité pour renflouer la prochaine Ridef, offrir des aides à la formation ou aux projets;
2. a) Faciliter l’organisation et la prise en charge d’une Ridef en permettant le vote du pays-hôte 6 années à l’avance;

b) Permettre de prolonger un mandat au CA sur 4 ans plutôt que sur 2 ans.

1. Regrouper et catégoriser le travail des administrateurs précédents afin qu’il puisse être mis à la disposition des «suivants » : recherche, élagage, regroupement, catégorisation, …
2. Poursuivre le travail de « toilettage » et d’ « archivage » des documents officiels : éviter les redites, améliorer les formulations et s’assurer que les traductions sont conformes. *Exemple : harmonisation des statuts et du règlement intérieur*
3. Offrir une Ridef à moindre coût pour les membres du CA.